

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 8 avril 2011

Etaients présents :

Nicole NUYENS Maire, Jean-Louis GUETTARD, adjoint
Jean-Michel VEGNANT, Martine TOZZI CAVEL, Laetitia MARIE, (jusqu'à 21 heures 30 - fin du vote du budget) Alain DOLLET, Franck FERREIRA, Roger LHOSTIS, Yolande VAN DER LINDEN Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Armelle DEWULF, Adjointe a donné pouvoir à Martine TOZZI CAVEL
Conseillère Municipale
Michel BIHOUR Adjoint a donné pouvoir à Jean-Louis GUETTARD, Adjoint

Madame le Maire ouvre la séance et passe la parole au plus ancien de l'assemblée pour présenter les résultats du compte-administratif 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le compte administratif 2010 est l'état détaillé de l'exécution du budget 2010. Il reprend le BP et les décisions modificatives .

AFFECTATIONS DES RESULTATS DE 2010 SUR 2011

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer sur les résultats suivants :

Solde d'exécution de la section d'investissement fin 2010 pour	- 22 196.16 €
D'où un besoin de financement de	22 196.16 €

Le résultat cumulé de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de	43 886.76 €
Inscription budgétaire :	
Déficit de la section d'investissement	22 196.16 €
Inscription au compte 1068 pour	22 196.16 €
Financement pour de nouvelles dépenses de fonctionnement compte 002	21 690.60 €

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats tels que ci-dessus.

BUDGET PRIMITIF 2011

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions de budget.

FONCTIONNEMENT

La Section s'équilibre en dépenses et en recettes pour 312 688 €
Dont détail ci-dessous :

INVESTISSEMENT

La section s'équilibre en dépenses et en recettes pour 192 903 €

Dont détail ci-dessous :

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE , VOTE LE BUDGET PRIMITIF 2011

DECISION TAUX DES TROIS TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux des 3 taxes locales, comme suit :

Taxe d'habitation	9.17 %	Base d'imposition	31 500
Taxe foncière (bâti)	24.14 %	Base d'imposition	375 000
Taxe foncière (non bâti)	58.24 %	Base d'imposition	44 500

Les taux n'ont pas été augmentés, seules les bases d'imposition le sont systématiquement par les services fiscaux.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention à :

Football club de DOUAINS	2 500 €
(comprend les 1 500 € de l'année + les 1 000 € représentant le solde des 2 années précédentes)	
JUDO JUJITSU (11 personnes de DOUAINS)	110 €
Club des Nageurs Pacy (2 personnes)	20 €
Amicale Pongiste Pacy (2 personnes)	20 €
E.S.V.E. Athlétisme (1 personne)	10 €
VELO CLUB Pacy-Ménilles (2 personnes)	20 €
S .P.A.	40 €
Fondation Bardot	40 €
Amis des Monuments et sites de l'Eure	30 €
BTP-CFA EVREUX	20 €
CFAIE VAL DE REUIL	10 €

Yolande VAN DER LINDEN a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 4 mars 2011 a été approuvé à l'unanimité.

CAPE

SERVICE ENVIRONNEMENT - Benne à déchets -

Le tonnage de la benne à déchets mise à disposition a produit 7.36 T pour le mois de février, le seuil toléré pour la commune est de 144 T/an.

BANDES FLEURIES –

Mise à disposition de graines pour bandes fleuries, cette opération lancée en 2007 a beaucoup de succès. Les conditions d'obtention sont disponibles en mairie.

Réunions de territoire –

Destinées aux élus et à la population, elles ont pour but d'informer sur le fonctionnement de la CAPE, Cette réunion s'est déroulée le 6 avril à la salle Guy Gambu à St Marcel.

Cela a contribué à des moments d'échanges, de débat et permis d'aborder des questions plus personnelles. Plusieurs réunions auront lieu en mai et juin sur tout le territoire de la CAPE ; Certains élus présents à cette réunion se félicitent de l'effort de communication fait par la CAPE.

A cette occasion, diffusion du 1^{er} bulletin d'information CAPE INFO'ELUS où beaucoup de questions posées par les élus trouvent leurs réponses !

Conservatoire à rayonnement intercommunal – Evolution des classes à horaires aménagés sur le territoire de la CAPE, classes dites « CHAM ».

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'une simple information, la proposition de la CAPE sera transmise au SIVOS.

Séance plénière du 21 mars 2011

Cette séance présentait une prospective financière de la CAPE jusqu'en 2016 ainsi qu'une information sur la réforme de la taxe professionnelle et des nouvelles recettes pour la CAPE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES 28 ET 29 MARS-

- ❑ Vote du Compte administratif 2010 et du budget primitif 2011 (la CAPE compte 1 budget principal et 10 budgets annexes) Le budget est marqué par l'évolution des recettes fiscales. La CAPE est passée du régime de la taxe professionnelle unique à la fiscalité mixte, (recettes fiscales des entreprises, taxes sur les ménages provenant du Département et de la Région, transfert de fiscalité de l'état etc..)
- ❑ Quelques chiffres :
 - transport scolaire 1857 élèves 2010/2011- mise en place d'un tarif dégressif.
 - Enfance et jeunesse crèche familiale : 2 enfants de Douains
 - Centre de loisirs : 14 enfants dont 9 fréquentent Le Moulin à St Marcel et 5 à Pacy
 - Bibliothèque : 19 inscrits à VERNON et 7 à PACY.

CARTO'CAPE

Dans le cadre des formations carto'cape, l'outil de cartographie en ligne de la CAPE Mesdames CHAUVIN et BITAUD ont effectué la ½ journée de formation.

Contrôle de l'eau - L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Travaux réseaux - Dans le but de planifier et budgétiser certaines opérations relatives aux travaux de réseaux d'eau potable, les services techniques de la CAPE nous demandent la programmation 2011 et celles des années à venir. Ces programmations permettront à la CAPE d'anticiper des diagnostics sur les réseaux d'eau potable ou d'assainissement et de prévoir d'éventuels travaux sur les budgets à venir.

SCOT – Enquête publique – Le commissaire enquêteur a assuré sa permanence ce jour à la mairie, l'enquête publique se termine le 14 avril.

E.R.D.F.- nous communique le bilan annuel des consommations et analyse des contrats. Un récapitulatif, site par site, de nos consommations et dépenses sur la période étudiée nous est communiqué. Une attention toute particulière sur l'éclairage public (durée d'utilisation) pour lequel une meilleure adaptation du tarif ou de la puissance est à étudier.

ENVIRONNEMENT

❑ **CLASSEMENT SONORE**

Madame La Préfète nous transmet pour avis un projet d'arrêté préfectoral portant sur les infrastructures du réseau routier départemental.

« Le Conseil Municipal ne souhaite pas délibérer ce jour sur le projet et demande son renvoi au prochain conseil, il se donne un moi pour vérifier les éléments actuels. »

❑ **INSTALLATIONS CLASSEES**

Une enquête publique a été prescrite du 5 avril au 6 mai 2011 pour la demande d'autorisation d'exploiter une installation de méthanisation par la SARL BIOGAZ de Gaillon et d'épandre les produits issus du méthaniseur sur différentes communes.

Le plan d'épandage prévoit l'utilisation de différentes parcelles situées sur la commune.

« Le Conseil Municipal ne souhaite pas délibérer ce jour sur le projet et demande son renvoi au prochain conseil afin de se donner le temps d'étudier la question. »

QUESTIONS DIVERSES

- Lyonnaise des Eaux – Suite aux travaux de branchement d'eau potable sur la RD 75, la reprise des enrobés de la tranchée a été réalisée le 21 mars 2011 en accord avec le Conseil Général.
- L'Association régionale pour l'identification du cheptel ovin et caprin demande que toute personne détenant un animal caprin (chèvre) ou ovin (brebis, mouton) soit déclaré.
- SETOM – Sorties ornithologiques des 9 et 30 avril sur le sentier de l'Ecoparc de Mercey (affichage en mairie).
- Théâtre du Berlingot – La représentation aura lieu le dimanche 16 avril 2011 à 15 heures à la salle Leclerc de Pacy sur Eure. (Le spectacle prévu le dimanche 19 décembre n'a pu avoir lieu à cause des intempéries).
- Le Président du Conseil Général nous adresse copie de sa réponse faite au courrier polémique de la Présidente de la Fédération ADMR de l'Eure.
- Déboisement parcelle – Un courrier a été adressé à M. Guy DRAEGER pour l'informer du suivi des opérations de débardage.
- APPEL D'URGENCE - Lors du décès de M. MICHAUT René, son épouse a tenté, avec beaucoup de difficultés, de contacter le service d'urgence des Pompiers. Si, malheureusement, cela devait se reproduire, Monsieur VEGNANT demande si l'on ne pourrait pas remettre aux personnes âgées de la commune, les numéros à composer en cas d'appel d'urgence. Nécessaire sera fait.
- Mme VAN DER LINDEN demande que soit refaite la ligne jaune sur le trottoir rue du Village. La gendarmerie va être contactée pour verbaliser les contrevenants.
- Sécurité – Madame le Maire propose un sens obligatoire de circulation au sortir du parking de la place de la Mairie.
- Laetitia MARIE nous informe que la soirée contes aura lieu le 20 mai à la maison communale et le repas « des voisins » le 27 mai, rue de la Plaine.

Fin de la réunion à 23 Heures 50

VU LE MAIRE.

N. NUYENS